



CEREMA : Conseil d'Administration 21 décembre 2017

Bonjour de la **Cfdt** qui vous invite à lire **l'essentiel** de ce Conseil d'Administration (CA).

Après une brève déclaration intersyndicale, chaque syndicat intervient, Cfdt, CGT, FO. Ensuite, Mme Casanova, seule représentante Collectivités (AdCF), fait une déclaration "percutante" pour rappeler le gâchis que constitue la situation actuelle et rappeler son attachement au Cerema.

Notre déclaration liminaire **Cfdt** figure en fin de ce message.

Participation de 17 membres (>11 ; quorum atteint) : État 6/6, Collectivités 2*/5 (AdCF), Personnes Qualifiées 5/5, Personnel 5/5

(**Cfdt**: Patrick Fourmigué, titulaire et Bruno Saintot, suppléant).

+ Bruno Lhuissier, DG du Cerema par intérim + Régine Engström, commissaire du gouvernement.

* *Mme Bristol (ADF) est arrivée juste avant les votes budgétaires.*

1. **Présidence du CA.** Patricia Blanc, personnalité qualifiée (Agence de l'Eau Seine-Normandie), seule candidate, est élue, à bulletin secret, avec 10 voix POUR et 2 Blancs ;-). Elle assurera la transition jusqu'à avril 2018, renouvellement de 16 des 21 membres du CA (hors "Personnel"). Les représentants du personnel n'ont pas pris part au vote (motivation Cfdt: voir DL)
2. **Vice-président du CA.** Isabelle Andrivon (DGITM), vice-présidente sortante et seule candidate est élue, à main levée, avec 11 voix POUR et une abstention (FNE). Les représentants du personnel n'ont pas pris part au vote (motivation Cfdt: voir DL)
3. **Approbation des PV** (21 juin et 4 octobre 2017). Approuvés à l'unanimité.
4. **Attribution d'un marché public** de "*prestations d'impression et de façonnage offset et numérique*". Marché à bons de commande (340 k€ max/an) attribué à la société Jouve ; il pourra être reconduit 3 fois. Approuvé à l'unanimité.
5. **Admission en non-valeur.** Créance historique du CETE de Lyon, récupérée par le Cerema, dont le redevable est la société *CEP Tunisie*, pour un montant de 41 642 €. Recouvrement contentieux abandonné, car à l'étranger, procédure longue, coûteuse et à l'issue incertaine. Approuvé à l'unanimité.
6. **Budget rectificatif n°2 de l'exercice 2017.** Voir l'essentiel dans notre DL. Approuvé. POUR 11 ; Abstention 1 (ADCF) ; CONTRE 5 (représentants du personnel).
7. **Budget initial de l'exercice 2018.** Voir l'essentiel dans notre DL. Approuvé. POUR 11; Abstention 2 (ADCF et FNE) ; CONTRE 5 (représentants du personnel). Ce budget prévoit un financement de 300 k€ pour engager l'opération de relocalisation du site de **Metz** sur le site universitaire du Saulcy. Sur ce thème, la **Cfdt**:
 - interroge sur l'avenir immobilier du site du **Bourget**. Réponse : la recherche de site va reprendre, suite à l'abandon de la décision de fermeture de la DTerIDF.
 - invite à ne pas reproduire des délocalisations comme celle de **Nice** à Sophia, qui conduit

à des conditions de trajets domicile-travail abominables, pour un gain financier pour le Cerema qui risque d'être nul ! La Cfdt remercie la représentante de l'Ademe pour le bon accueil réservé à nos 22 collègues par ses agents Ademe de Sophia.

8. **Convention-cadre avec le BRGM.** Fixe les modalités du partenariat sur trois thématiques (risques sismiques, gravitaires, "petite" géothermie) ; prévue pour une durée de 5 ans et renouvelable par voie d'avenant. Approuvée à l'unanimité.

9. **Points d'actualité :**

- Bruno Lhuissier, nouveau DG par intérim, a pu signer hier les délégations de signature aux différents directeurs ;
- le CODIR du Cerema a travaillé hier sur les effectifs et le cadrage de la liste des postes à publier pour le cycle 2018-09 ;
- Remplacement de la SG-DRH ? BLh a nommé un SG par intérim, une D4P par intérim, mais il assurera personnellement l'intérim de la DRH. Il a confié une mission particulière pour la préparation des élections professionnelles de déc 2018.
- Agences à venir : attendre mars 2018...

10. **Contrat d'objectifs et de performance** (COP 2018-2022) : le document préparé par B.Larrouturou n'a pas beaucoup évolué depuis avril 2016. Vu ce qui s'est passé depuis et ce qui va arriver en 2018 (Action Publique 2022 notamment), il devra être fortement repris notamment avec le nouveau DG, qui devrait être nommé avant avril 2018.

Déclaration liminaire Cfdt:

L'année 2017 aura été marqué par l'unilatéralisme, la politique du fait accompli, le manque de dialogue... et pas seulement sur la planète, mais aussi au sein de notre Ministère et du Cerema.

Unilatéralisme, le 4 octobre 2017, quand **Gaël Perdriau**, représentant de l'AMF, annonce sa **démission de sa fonction de Président** du Conseil d'Administration du Cerema. La **CFDT** peut comprendre, voire partager une partie de ses écrits sur la gouvernance du Cerema et les moyens donnés à l'établissement. Par contre, plutôt que cette démission solitaire et politico-médiatique, nous aurions préféré une action concertée avec les quatre autres associations de collectivités, pour lancer un dernier avertissement aux Ministères et vraiment peser pour améliorer ce budget 2018.

Unilatéralisme, le 12 octobre 2017, quand **Thomas Lesueur**, directeur-adjoint de **cabinet**, nous annonce une **perte supérieure à 500 ETP** sur le quinquennat et un risque de **démantèlement** de notre établissement, suite à l'annonce d'une future Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. A la question du *pourquoi*, on nous répond *économies budgétaires*, au lieu de *missions, agents, compétences, service public*.

Unilatéralisme, le 18 octobre 2017, quand **Bernard Larrouturou**, alors DG du Cerema, annonce devant ses 150 cadres dirigeants qu'il *porte un scénario qui inclut la fermeture de la DTer IdF*. Avec qui en a-t-il parlé avant de faire une annonce aussi dévastatrice ?

Comment certains ont-ils pu imaginer que l'incendie allait rester circonscrit à la DTer IdF ? En quatre années, le Directeur Général a construit non seulement une identité Cerema, mais aussi une **solidarité Cerema**. Dommage qu'il ait oublié cet aspect positif de son œuvre, qui s'est finalement retourné contre lui, à quelques mois de la fin de son premier mandat.

Avant la triste date du 18 octobre 2017, la **CFDT** pouvait dire que *le DG du Cerema faisait ce qu'il pouvait avec ce que l'État lui donnait*. Certes tout n'a pas été parfait, mais il faut reconnaître que, dès le départ, les Ministères ne nous ont pas vraiment aidé, ni en apportant les effectifs indispensables à la création du Siège, ni en reniant au bout d'un an les engagements du protocole d'accord sur les moyens,

ni en plombant comme jamais le budget 2017 du Cerema.

Le 1^{er} décembre dernier, **la journée historique de grève, à l'appel de l'intersyndicale**, a démontré le soutien des personnels à nos prises de parole et au blocage du Conseil d'Administration, pour dire « **ça suffit, on ne veut plus être traités de la sorte** ».

Aujourd'hui, nous devons voter sur 3 points importants :

1. **L'élection à la présidence** de notre Conseil d'Administration. Notre position sur l'unique candidature de Mme Blanc ? POUR et CONTRE, *en même temps*. Même si elle ne doit pas manquer de qualités, c'est une *quasi* représentante de l'Administration. Pour la CFDT, cela illustre la volonté de la tutelle de mettre en échec, depuis le début, la gouvernance partagée entre État et Collectivités.
2. **Le budget rectificatif n°2 de 2017, "Annus horribilis** ». Par rapport au budget initial, déjà jugé insoutenable, la CFDT déplore la perte de 157 ETP (au lieu de 125) soit -5.3% en un an, des baisses de -4.4% en fonctionnement et de -8.5% en investissement.
3. **Le budget initial 2018**. Le financement de l'Etat baisse de 3.3%, les effectifs de -103 ETP ; la subvention couvre à peine la masse salariale, les ressources propres stagnent faute de moyens humains et de visibilité...

Que dire enfin des éléments sur le **COP** (Contrat d'Objectifs et de Performance) préparés par Bernard Larrouturou ? Font-ils déjà partie du passé ? Notre Conseil d'Administration verra-t-il un jour les rapports d'audit du CGEDD et de la Cour des Comptes ? Quel avenir nous réservent Action Publique 2022 et la création de nouvelles agences ?

L'année 2018 ouvrira donc une nouvelle page pour le Cerema, avec un nouveau DG, un CA renouvelé, mais surtout avec des incertitudes fortes qui ne peuvent qu'engendrer de légitimes inquiétudes et une démobilisation des agents, voire leur départ. Dans ce contexte, la **CFDT** agira, en intersyndicale chaque fois que possible, et portera la voix des agents, au sein de notre Conseil d'Administration, pour y défendre non seulement leurs missions, métiers, implantations, mais aussi un Cerema avec du **SENS**, le sens du **Service Public**.

En cette fin d'année, nous aurions aimé appliquer au Cerema ce joli dicton occitan-provençal :

A l'an qué ven, si sian pas mai, que sian pas men !

« *À l'année prochaine, que si nous ne sommes pas plus, nous ne soyons pas moins !* »
